



SOMMAIRE

Flash-info

Vie de la commune

- Horaires d'été de vos Mairies
- Autorisation d'utilisation des données
- Projet d'extension de la Commune nouvelle
- Projet de renaturation du cœur de Bazeilles

Animations

- Dimanche 6 août 2023 : Bazeilles en fête !
- Un été sportif : Judo Tour Été et les Estivales 2023 de tennis de table

Social

- Plan canicule - Été 2023
- Permanences sociales
- Navettes des seniors cet été

Cadre de vie - Environnement

- Rappel : Règlementation des nuisances sonores
- Partez sereinement en vacances, en week-end...
- Opération " Agglo à vélo " : nouvelles modalités
- Cycl'AM
- Chenilles processionnaires

Agenda

- Agenda des manifestations

ÉDITORIAL

Après moult tergiversations et de nombreux reports, les travaux de voirie de la 1^{ère} tranche sont enfin terminés.

Certes, tout n'est pas parfait mais, malheureusement, la circulation des véhicules y est trop rapide. Les contraintes sont fixées par le Conseil général des Ardennes et nous sommes dans l'impossibilité d'installer des ralentisseurs. Dernièrement, un appareil a été posé permettant de mesurer la fréquence de passage des véhicules et leur vitesse. L'analyse de ces résultats devrait nous éclairer sur les mesures à mettre en œuvre pour garantir la sécurité des personnes. Des contrôles de vitesse seront faits par la Gendarmerie et une lunette radar va être fournie au Policier municipal. Dommage, mais la répression risque d'être le moteur de votre sécurité !

Concernant les travaux, les plantations seront réalisées courant septembre 2023.

La 1^{ère} tranche étant du passé, la Ville de Bazeilles et son bureau d'études travaillent sur la 2^{nde} tranche, à savoir la Place Guy de Montagnac.

Parallèlement aux travaux de voirie, des travaux d'assainissement seront réalisés. Les études sont commencées et celles-ci vous seront présentées avant le début des travaux qui devrait être effectif durant l'année 2024.

Bonnes vacances à toutes et à tous.

Mistral BANA

Maire délégué de Rubécourt-et-Lamécourt

QUELQUES IMAGES D'AVRIL À JUIN 2023



Bazeilles, Ville de départ du Circuit des Ardennes International pour 150 coureurs !
(Org° : Circuit des Ardennes - Ville de Bazeilles)

Cavalcade du 1^{er} mai sur le thème "Les Comédies musicales".
Participation du Service périscolaire de Bazeilles et des associations bazeillaises.
(Org° : Bazeilles animation)



Cl. JCBaz

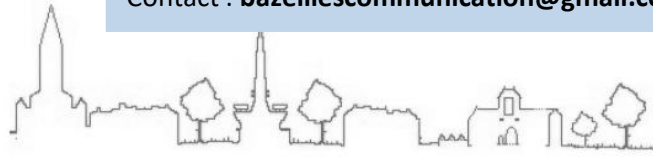


Cl. USB



Cl. Service périscolaire

Si vous souhaitez nous envoyer quelques photos des manifestations organisées dans la Commune nouvelle de Bazeilles, nous publierons les meilleures dans le prochain *Flash-info*.
Contact : bazeillescommunication@gmail.com



QUELQUES IMAGES D'AVRIL À JUIN 2023



Monsieur le Maire, Francis BONNE entouré des Élus et des organisateurs du Salon des vins à Bazeilles.
(Org° : Millésimes)



Magnifique concert baroque des enfants des Ecoles de Bazeilles.
(Org° : Écoles de Bazeilles)

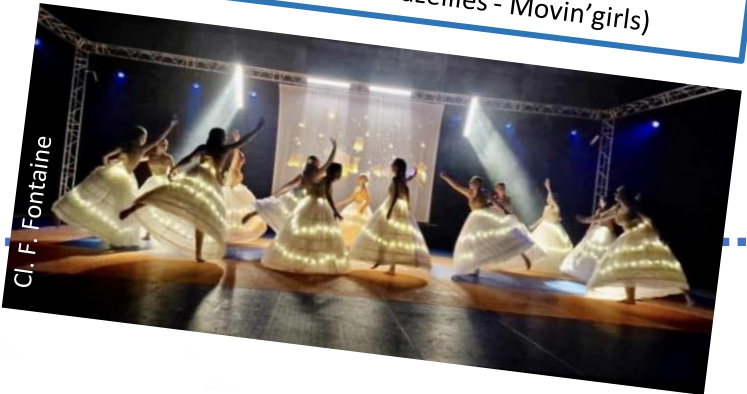


Belle journée à Verdun avec les 52 seniors de la Commune nouvelle de Bazeilles.
(Org° : C.C.A.S. de Bazeilles)

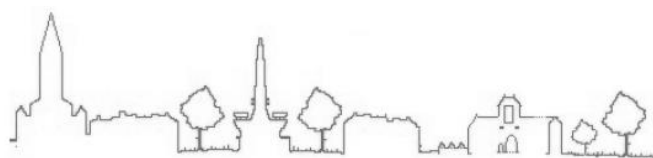


Stage "Épée tai chi" à Bazeilles.
(Org° : Yang Sheng Dao)

Gala de danse de fin d'année.
(Org° : Familles rurales de Bazeilles - Movin'girls)



Cl. F. Fontaine



HORAIRES D'ÉTÉ DE VOS MAIRIES

En cette période estivale, vos Mairies adaptent leurs horaires à l'affluence du public. Voici donc les horaires d'ouverture d'été :



Bazeilles :



Jours et Horaires
du 1/07 au 31/08/2023 :
Lundi au Vendredi : 9h-12h
(les après-midi et samedi : fermé)



Prise de RDV avec
M. le Maire
Francis BONNE :
03 24 27 19 12

et Prise de RDV avec
M. le Maire délégué
Marc GUÉNIOT :
03 24 27 19 12



Rubécourt-et-Lamécourt :



Jours et Horaires
du 1/07 au 31/08/2023 :
Fermé
Pour toute question,
s'adresser à la Mairie de
Bazeilles



Prise de RDV avec
M. le Maire délégué
Mistral BANA :
03 24 27 19 12



Villers-Cernay :
Jours et Horaires
du 1/07 au 31/08/2023 :
Fermé

Pour toute question,
s'adresser à la Mairie de
Bazeilles



Prise de RDV avec
M. le Maire délégué
Michel GAUTRON :
03 24 27 19 12



Bibliothèque de Villers-Cernay :
Jour et Horaires
du 1/07 au 31/07/2023 :
Lundi : 17h-19h
(du 1/08 au 31/08 : fermé)



Dans le cadre de la réglementation des données personnelles (adresse et date de naissance) pour les manifestations qu'elle organise (repas du Maire, Colis de Noël des seniors, Galette des anciens et autres événements, etc...) **sans votre accord.**

Afin de continuer à figurer sur la liste des personnes ayant droit à ces différents événements, nous vous demandons de bien vouloir remplir le coupon ci-dessous (ou celui reçu par courrier) et de le signer. **Si vous (ou votre conjoint.e) l'avez déjà déposé en Mairie, vous n'avez pas besoin de le refaire.**

Par contre, toute personne (de 63 ans et +) n'ayant pas répondu au 1^{er} janvier 2024 ne sera plus destinataire des courriers du C.C.A.S..

NOM..... **Prénom**

Date de naissance

Adresse.....

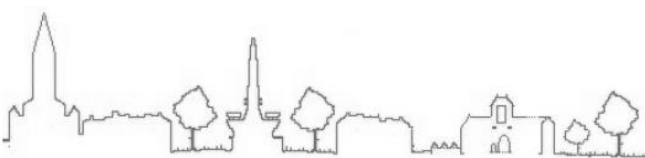
Conjoint(e) :

NOM..... **Prénom**

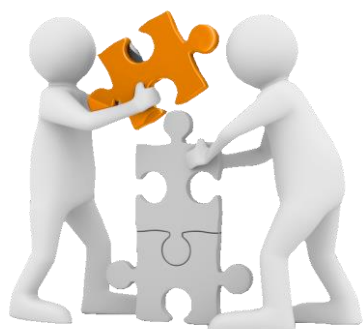
Date de naissance

Adresse.....

Signature :



PROJET D'EXTENSION DE LA COMMUNE NOUVELLE



Par délibération du 8 décembre 2022, **les Élus de la Commune nouvelle de Bazeilles ont approuvé le principe d'un avenir commun avec la commune de La Moncelle** à compter du **1^{er} janvier 2024**.

Sa proximité géographique, culturelle et sociale renforce cette volonté de partage et de développement conjoints.

Ce rapprochement adopté par les Conseils municipaux de Bazeilles et de La Moncelle s'appuie sur les principes fondateurs suivants :

- **Fédérer** les communes actuelles **dans un territoire viable, cohérent et consensuel**,
- Permettre l'émergence d'**une nouvelle collectivité rurale plus dynamique et plus attractive**,
- Assurer dans chaque commune **le maintien des services publics de proximité** notamment les Mairies, les écoles, La Poste, les lieux de culte afin de **garantir aux habitants un cadre de vie accueillant, sécurisant et qui leur permette aussi de s'épanouir dans une vie locale riche** au niveau associatif, culturel et sportif.

A compter du 1^{er} janvier 2024, le budget de la commune de La Moncelle sera intégré à celui de Bazeilles. Le personnel de la commune de La Moncelle sera intégré à la commune de Bazeilles.

Les Élus de Bazeilles et de La Moncelle formeront un Conseil municipal unique jusqu'au prochain renouvellement **avec le maintien de l'ensemble des Élus** : soit un effectif de 33 Élus (23 Élus à Bazeilles et 10 à La Moncelle). Lors du prochain renouvellement des Conseils municipaux en 2026, l'effectif sera de 27.

Les compétences de la commune nouvellement créée seront celles prévues par la Loi :

- **Gestion de l'état civil**, sortie de territoire, déclaration de décès, déclaration de naissance,
- **Gestion des cimetières**,
- **Célébration des mariages**,
- **Gestion du budget**,
- **Travaux d'équipement et fonctionnement des services**,
- **Donner un avis consultatif prioritaire le Plan Local d'Urbanisme**.



REGISTRE OUVERT

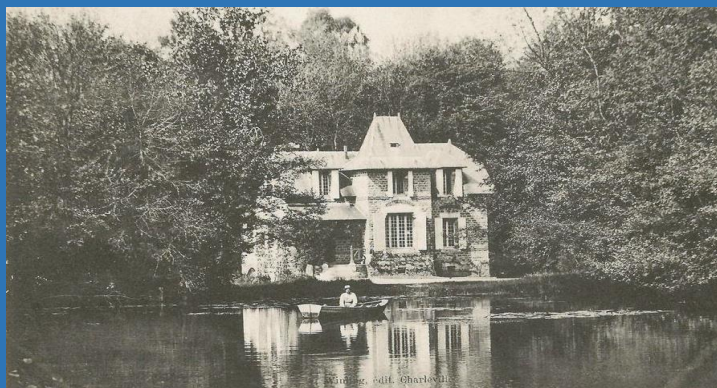
Pour les personnes souhaitant **exprimer des observations sur ce projet de rapprochement**, un registre est ouvert à l'Accueil de la Mairie de Bazeilles à compter du **Lundi 3 juillet 2023**.



RENATURATION AU CŒUR DE BAZEILLES

Située au cœur de la Trame verte et bleue urbaine, l'ancienne propriété WEBER mérite une **renaturation**.

Le réaménagement du site, idéalement **situé entre la zone sportive de Montvillers, le Lycée des métiers** et le cœur de Bazeilles, est aujourd'hui envisagé dans le cadre de son projet de territoire.



HISTOIRE

L'ancienne propriété Weber correspond historiquement au parc du Maqua, autrefois appelé "Chalet Nanquette".

Le site fut le théâtre d'une lutte sanglante le 1^{er} septembre 1870, comme en témoigne d'anciennes cartes postales.

Le parc abritait un étang important, alimenté par un bief amont provenant des abords du parc de Montvillers et se jetant dans la Givonne. Cet étang est aujourd'hui asséché et n'est plus alimenté.

Le parc, qui n'est plus entretenu, comprend un bâtiment (maison de 165 m² avec un appartement de 65 m²).

La Mairie de Bazeilles est devenue propriétaire du site en 2015.

Le Conseil municipal de Bazeilles souhaite réaliser un projet au cœur de la Trame verte et bleue urbaine qui permette de gérer et valoriser le site de manière à :

- **favoriser sa multifonctionnalité écologique**
- **et mettre en valeur la biodiversité** en cœur urbain.

Le projet de la Ville de Bazeilles est un projet **ambitieux et compatible avec les enjeux de la Trame verte et bleue**.

Avant d'envisager des travaux, il s'agira d'élargir le projet sur l'axe de la Givonne qui représente la continuité écologique en traversée urbaine afin de rendre au projet une cohérence globale.

Pour cela, un lien sera réalisé avec les partenaires "sachant" (notamment Ardenne Métropole) associés aux projets et pouvant potentiellement répondre à la demande de la collectivité.

Il est proposé dans ce projet global **un programme d'actions sur trois années**.

Les objectifs de ce premier projet Trame verte et bleue se déclinent de la manière suivante :

- **Redonner une fonction urbaine** à un site délaissé ;
- **Mettre en valeur le patrimoine culturel et historique ;**
- **Identifier et préserver les milieux existants ;**
- **Rétablir la fonctionnalité des milieux** et restaurer les milieux dégradés ;
- **Réaliser des travaux de restauration** de la Trame verte et bleue et de continuité écologique.

Le projet a été étudié par une commission technique régionale des financeurs (État, Agence de l'eau et Région Grand-Est).

La candidature de la Ville de Bazeilles a reçu **une très bonne appréciation générale de la part des financeurs** agréablement surpris. Le projet bazeillais devrait faire partie des actions éligibles.

Reste à **la commission ad hoc du Grand-Est de décider, en septembre prochain**, du financement qui pourrait être attribué à ce projet.

Voilà **un beau projet pour la reconquête de la biodiversité, de la nature et des paysages de notre belle ville de Bazeilles**. À savoir, nous avons également une étude en cours sur le ruisseau de Rubécourt à Rubécourt-et-Lamécourt et à Villers-Cernay.

BAZEILLES EN FÊTE !



Crée à l'occasion du 8/08/2008, **Bazeilles en fête revient le Dimanche 6 août 2023**, encore plus fort et avec des nouveautés !
 Pour ceux qui auraient manqué les éditions précédentes, **Bazeilles en fête, c'est sa grande brocante** (plus de 400 exposants en 2022),

ses animations de rue gratuites toute la journée, sa soirée endiablée avec le groupe Jo has a gun et son magnifique feu d'artifice.

RÉSERVATION DE LA BROCANTE

Dates :
 Tous les samedis (sauf le samedi 15 juillet) jusqu'au samedi 5 août 2023 inclus.

Horaires :
 De 10h à 12h

Lieu :
 Bureau de l'association Bazeilles Animation (1^{er} étage de la Salle de l'Infanterie de marine - entrée par la cour à l'arrière du bâtiment dans la rue des Francs Courtys)

Tarif :
 6 € les 4 mètres

Installation des exposants possibles le dimanche 6 août à partir de 6h00.
 Pour des raisons de sécurité (des chineurs et promeneurs), réouverture des rues à la circulation qu'à partir de 17h00.

Renseignements :
 Téléphone : 06 28 48 50 58
 Site : www.bazeilles.animations.sitew.fr
 Facebook : Bazeilles Animation

**On vous attend
 le dimanche 6 août 2023
 de 8h00 à 23h00 !**

PROGRAMME :

8h-19h :
 Grand vide-greniers dans les rues du centre-ville

10h-19h :
 Animations de rue "non-stop" :
 Jeux gonflables, Vente d'enveloppes à 1€ toutes gagnantes, ...
 Animations toute la journée avec les associations La Fraternelle, le Ping-Pong Club de Bazeilles, l'Amicale des Troupes de marine des Ardennes, le Judo Club Bazeilles, le Souvenir français...
 Exposition de 25 voitures anciennes

12h-14h :
 Buvette et Petite restauration sur place

14h-14h30 :
 A vos créations ! Réaliser une fleur ou un bouquet avec des objets recyclés
 Concours ouvert aux enfants et aux adultes

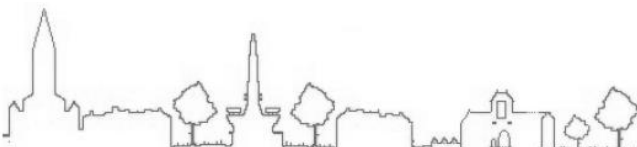
15h-15h30 :
 A vos fourneaux ! Déposer vos cookies (petits, moyens ou XXL) nature ou au chocolat, aux fruits ou autres...
 Concours ouvert aux enfants et aux adultes

À partir de 16h30 :
 Remise des Prix des Concours "Fleur et bouquets en objets recyclés" et "Cookies"

À partir de 19h :
 Petite restauration et Buvette sur place

20h-22h :
 Concert de "Jo has a gun" (Reprises pop/rock internationales)

22h30 :
 Feu d'artifice - Embrassement de l'église Saint-Martin



UN ÉTÉ SPORTIF !



Le Judo Club Bazeilles organise, conjointement à la Ligue Grand Est de Judo **une grande journée consacrée au Judo sur la place de la République (place de la Mairie) à Bazeilles..**

Rejoignez-nous **le Mercredi 16 août dès 10h !**

L'animation "Judo Tour Été" se décline en étapes sur les territoires ardennais, alsacien, champenois et lorrain durant la période estivale du 8 juillet au 9 septembre 2023.

L'objectif principal est :

- promouvoir la pratique du judo,
- du savoir chuter,
- de l'équilibre alimentaire
- et de l'initiation des volontaires au cours d'une courte séance, environ 30 minutes, encadrée par un ou plusieurs professeurs diplômés, mis à disposition par le Judo Club Bazeilles.

En outre, les objectifs secondaires de cette animation sont :

- initier les publics plus ou moins éloignés de la pratique de ce sport,
- développer le sport santé bien-être,
- accroître le nombre de licenciés...

L'accueil à cette étape du "Judo Tour Été" à Bazeilles est **gratuit et ouvert à tout public**, même si ce sont principalement les enfants qui sont visés. Les participants doivent toutefois être **âgés de 4 ans minimum**.

Chaque participant repartira avec un **diplôme, des goodies ainsi qu'une licence fédérale "Judo Été"** qui donne droit, Jusque courant septembre 2023 à un **accès gratuit à découvrir la pratique du judo dans un des clubs affiliés France Judo**.

PROGRAMME :

10h-12h :

Séance d'animation et démonstration de 30 min.

12h-13h30 :

Pause

13h30-17h :

Séance d'animation et démonstration de 30 min.



ESTIVALES DE TENNIS DE TABLE

Le Ping-Pong Club de Bazeilles organise des tournois amicaux à Bazeilles pendant l'été : Les estivales. Venez partager un bon moment entre amis, en famille, ...

Dates :

Vendredi 14 juillet 2023
Vendredi 18 août 2023

Horaire :

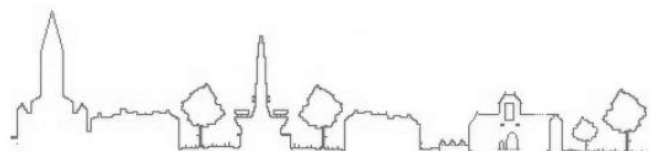
A partir de 18h

Lieu :

Salle des sports de Montvillers

Tarif :

3 €/pers.



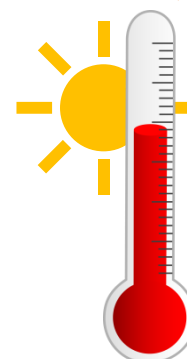
PLAN CANICULE - ÉTÉ 2023

La Commune nouvelle de Bazeilles réactive le dispositif de son plan "Canicule" en cas de fortes chaleurs durant l'été.

Les personnes vulnérables peuvent, sur leur demande ou par signalement de tiers, **venir se faire connaître en Mairie** pour une inscription sur un registre, **afin de prendre régulièrement de leurs nouvelles lors des événements exceptionnels et, si besoin, apporter conseils et assistance.**

Si vous avez connaissance dans votre entourage ou dans votre voisinage d'une personne âgée en situation de fragilité ou d'isolement, n'hésitez pas à lui indiquer l'existence de ce registre.

Toutes les informations communiquées dans ce formulaire d'inscription sont confidentielles. Seul le Préfet est autorisé à consulter le registre nominatif. **Ne restez pas seul face à la canicule ! Faites-vous connaître.**



Renseignements et Inscriptions :
Téléphone : 03 24 27 19 12 (Mairie de Bazeilles)

NAVETTE DES SENIORS



La navette mise en place par le C.C.A.S. de la Commune nouvelle de Bazeilles, **pour le transport des personnes de + de 65 ans (et leur conjoint.e) en direction de la zone commerciale "Mac-Mahon"** (afin de faire leurs achats) **circule aussi cet été.**

Ce transport aller-retour en bus est proposé **le vendredi matin gratuitement tous les 15 jours**, sur simple inscription préalable en mairie. Si vous souhaitez bénéficier de ce service, contactez la Mairie de Bazeilles.

Dates de passage de la navette :
Vendredi 7 juillet 2023
Vendredi 21 juillet 2023
Vendredi 4 août 2023
Vendredi 18 août 2023

PERMANENCES SOCIALES



C.C.A.S.
(M. Marc GUÉNIOT)



Prochaines permanences (juillet-août) :

Samedi 1^{er} juillet 2023
Samedi 8 juillet 2023
Samedi 22 juillet 2023
Samedi 26 août 2023



Lieu :
Mairie de Bazeilles



Prise de RDV :
03 24 27 19 12



Assistante sociale
(Mme Magali DUPONT)



Prochaines permanences (juillet-août) :

Jeudi 20 juillet 2023 (9h-12h)
Jeudi 31 août 2023 (9h-12h)



Lieu :
Mairie de Bazeilles



Prise de RDV :
03 24 29 14 10

Mission locale



Pas de permanences en juillet ni en août 2023.

RAPPEL : RÉGLEMENTATION DES NUISANCES SONORES

Les bruits liés aux activités des personnes (bricolage, jardinage, engins motorisés tels que les motos, les tondeuses, les tronçonneuses, la diffusion de musique, etc...) et aux animaux (abolements, etc...) sont strictement réglementés par la Loi, que se soit par la puissance, la fréquence et les horaires à respecter.

Horaires autorisés :

LUNDI AU VENDREDI



MATIN
de 8h30
à 12h00



APRÈS-MIDI
de 13h30
à 19h00

SAMEDI



MATIN
de 9h00
à 12h00



APRÈS-MIDI
de 14h00
à 18h00

DIMANCHE ET JOURS FÉRIÉS



MATIN
de 10h00
à 12h00



APRÈS-MIDI

De 22h00 à 7h00, les nuisances sonores sont considérées comme "tapage nocturne" !

68 €
D'AMENDE

Sanctions, suite à l'infraction constatée par :

- la Police municipale
- la Gendarmerie

PARTEZ SEREINEMENT EN VACANCES, EN WEEK-END

Pendant toute absence prolongée de votre domicile, vous pouvez demander à la Gendarmerie de surveiller votre domicile. Des patrouilles sont alors organisées par les forces de l'ordre. Cette demande est gratuite et valable jusqu'à votre retour.

MODE D'EMPLOI

1^{ère} possibilité :

Vous pouvez vous inscrire à ce dispositif sur internet :

- ✓ en vous connectant à l'un de vos comptes France Connect :
<https://psl.service-public.fr/mademarche/OperationTranquilliteVacances/demarche>.
- ✓ puis en renseignant le code postal de votre commune d'habitation et les dates correspondant à votre période d'absence.

Réalisée au plus tard la veille de votre départ, votre demande est automatiquement adressée à la Gendarmerie compétente de votre lieu de résidence.

Attention :

Pour toute modification d'une demande en cours, vous devrez vous rendre à la Gendarmerie de Douzy.

2nde possibilité :

Vous avez également la possibilité de vous inscrire :

- ✓ en vous rendant à la Gendarmerie de Douzy au plus tard la veille de votre départ,
- ✓ puis en remplissant sur place le formulaire "Opération Tranquillité Vacances" (O.T.V.)
- ✓ et en présentant une pièce d'identité et un justificatif de domicile.



AGGLO À VÉLO : NOUVELLES CONDITIONS



Depuis juin 2020, la **Commune nouvelle de Bazeilles participe à l'opération "Agglo vélo"** lancée par Ardenne Métropole.

Cette opération a permis de subventionner près de 2 500 vélos sur le territoire pour un montant total de 530 000 €.

A compter du 13 février 2023, les conditions ont changé.

Changement :

- Seuls les vélos "musculaires" (non assistés électriquement) sont éligibles.
- Une seule demande de subvention par foyer.
- La subvention ne concerne plus les professionnels.

Ne change pas :

Subventionnement des vélos musculaires adaptés principalement à un usage quotidien (domicile-travail/études/commerces par exemple) et notamment :

- Bicyclette à la hollandaise, à col de cygne et autre vélo de ville comme le vélo pliable ;
- Vélo tout chemin et vélo hybride (c'est-à-dire : entre le vélo tout terrain et le vélo de course).

En revanche, **les vélos de course et les vélos tout terrain, électriques ou non, ne sont pas éligibles.**

Liste des vendeurs partenaires de l'opération :

<https://www.bazeilles.fr/indexpc.php?idp=390>

Modalités :

→ Téléchargez le formulaire de demande de subvention :

https://www.bazeilles.fr/documents/bazeilles_agglo-velo_formulaire_demande_subvention.pdf

→ Remplissez le formulaire

→ Envoyez le dossier complet (Formulaire, RIB, Facture du partenaire et Carte Nationale d'Identité)

. par internet :

mobilites@ardenne-metropole.fr

. ou par voie postale :

Ardenne Métropole "Opération Agglo Vélo", 49 avenue Léon Bourgeois 08000 Charleville-Mézières

Montant :

Pour tout achat d'un vélo "musculaire" (non assisté électriquement) neuf ou d'occasion chez l'un des vélocistes partenaires, bénéficiez d'une aide de **33 % plafonnée à 200 €** et pour un **vélo "assemblé en France" d'une aide de 40 % plafonnée à 300 €.**



CYCL'AM

La **Commune nouvelle de Bazeilles participe au projet Cycl'AM** (basé sur le même principe que Zébullo à Reims) avec **l'implantation d'une station pour les vélos à assistance électrique en location.**

Fin juillet 2023, 80 vélos à assistance électrique (d'une autonomie de 100 km) en location et 24 stations de rechargement/attache de vélos seront à votre disposition sur le territoire d'Ardenne Métropole. À Bazeilles, une station sera installée à partir de la mi-juillet **sur la Place de la République.**

À l'heure de notre publication, les modalités, tarifs et localisation de toutes les stations sont en cours de finalisation. Pour en savoir plus, **suivez cette actualité sur l'application mobile "Mairie de Bazeilles" !**



PRUDENCE :

CHENILLES PROCESSIONNAIRES

Du printemps jusqu'au début de l'été, c'est la période des chenilles processionnaires du chêne. **L'Office national des forêts (O.N.F.) vous appelle à la prudence** partout en France et, par conséquent, dans les Ardennes.

Quelques recommandations :

- **Éviter les arbres porteurs de nids**
- **Eloigner les enfants et les animaux de compagnie**
- **Ne jamais toucher les chenilles** vivantes ou mortes, les nids récents ou vieux ;
- **Éviter de se frotter les yeux** en cas d'exposition.

Si des problèmes subsistent sur vous (ou votre animal de compagnie), consulter rapidement votre médecin traitant (ou vétérinaire).

AGENDA

Ce programme est susceptible d'évoluer. Merci de votre compréhension.

Jeudi 13 juillet 2023

Feux d'artifice dans la Commune nouvelle de B.

📍 Rubécourt-et-Lamécourt

- 🕒 22h30 : Feu d'artifice
- 🕒 23h00 : Rassemblement autour d'un verre de l'amitié à la Salle des fêtes (Lambertyes-Montagnac) de Rubécourt-et-Lamécourt

📍 Villers-Cernay

- 🕒 21h45 : Regroupement autour d'un verre de l'amitié devant la Mairie de Villers-Cernay
- 🕒 22h-24h : Animation musicale accordéon
- 🕒 22h30 : Feu d'artifice



Vendredi 14 juillet 2023

Fête nationale

📍 Bazeilles

- 🕒 9h15 : Réunion sur la Place de la République
- 🕒 9h30 : Dépôt de gerbes au Monument aux morts sur la Place de la République et au Monument des Coloniaux sur la Place de l'Infanterie de marine

- 🕒 21h45 : Rassemblement devant la Mairie de Bazeilles pour une distribution de lampions
- 🕒 22h00 : Retraite aux flambeaux - départ du cortège
- 🕒 23h00 : Feu d'artifice - embrasement de l'Eglise Saint-Martin

📍 Rubécourt-et-Lamécourt

- 🕒 10h55 : Rassemblement au Monument aux morts
- 🕒 11h00 : Dépôt de gerbes au Monument aux morts

📍 Villers-Cernay

Pas de cérémonie



Dimanche 6 août 2023

Bazeilles en fête !



📍 Bazeilles

- 🕒 8h00-19h00 : Grand vide-greniers Animations "non-stop" dans les rues de la commune Concours "Fleurs en matériaux recyclés" et "Cookies" Exposition de voitures anciennes
 - 🕒 20h00-22h00 : Concert de Jo has a gun
 - 🕒 22h30 : Feu d'artifice
- Cf. : Programme détaillé dans ce *Flash-info*.

Mercredi 16 août 2023

Judo Tour Été

📍 Bazeilles

- 🕒 10h00-12h00 et 13h30-17h : Animations et démonstrations de judo Gratuit
- Ouvert aux enfants (à partir de 4 ans) et aux adultes
- Cf. : Programme détaillé dans ce *Flash-info*.



Jeudi 31 août 2023

Commémorations à la mémoire de l'Infanterie de marine

📍 Bazeilles

- 🕒 18h00 : Dépôt de gerbes au Monument des Coloniaux sur la Place de l'Infanterie de marine
- 🕒 18h15 : Recueillement au "Petit cimetière" à côté de la Maison de la Dernière cartouche
- 🕒 18h30 : Récit des combats à la Maison de la Dernière cartouche



Et toujours plus d'actualité sur l'application mobile de Bazeilles !

(téléchargeable gratuitement sur votre téléphone et votre tablette sur AppStore (Apple) et Play Store (Android)).